

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE**

**Direction de l'eau,
des milieux et des paysages**

Dossier suivi par :
Véronique RIOU

Commission locale de l'eau

Rapport annuel 2008

1. Synthèse : les points forts de l'année 2008
2. Le renouvellement de la CLE
3. Les réunions de la CLE
4. Le contrat régional de bassin versant (CRBV)
5. Le guide de sensibilisation aux économies d'eau
6. Le guide d'identification des zones humides fonctionnelles
7. La consultation de la CLE
8. La communication
9. Le bilan financier de l'année 2008

Centre administratif Jean Monnet
BP 1429
53014 LAVAL CEDEX

Validé par la Commission locale de l'eau le 30 avril 2009

☎ 02 43 59.96.28
☎ 02 43 59.96.38
✉ sage.mayenne@cg53.fr

www.sagemayenne.org

Rapport annuel 2008

En application de l'article R212-34 du code de l'environnement, la commission locale de l'eau établit un rapport sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux sur le bassin de la Mayenne. Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés.

1. Synthèse : les points forts de l'année 2008

L'année 2008 a été marquée par le renouvellement du premier collège de la commission locale de l'eau.

La mise en œuvre du SAGE est effective par l'établissement du contrat régional de bassin versant avec la région Pays-de-la-Loire ainsi que la conduite des premières actions concrètes : sensibilisation aux économies d'eau, inventaire des zones humides.

2. Le renouvellement de la CLE

Les élections municipales et cantonales de mars 2008 ont entraîné un fort renouvellement au sein du collège des représentants des collectivités territoriales.

Le décret du 10 août 2007 a modifié les règles de composition et de fonctionnement des CLE. Il n'y aura plus de suppléants à terme. Toutefois, les suppléants en place restent jusqu'au renouvellement complet de la CLE (en 2010).

Le nouvel arrêté portant modification de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) du bassin versant de la Mayenne a été pris le 3 juillet 2008. La nouvelle commission ainsi constituée comporte 19 nouveaux représentants.

Les élections du président, des vice-présidents et des membres du bureau se sont tenues le 4 juillet 2008.

Monsieur Marc BERNIER (conseiller général de la Mayenne) a été réélu président de la CLE.

Monsieur Jean-Pierre LE SCORNET (conseiller régional de la région Pays-de-la-Loire) a été élu premier vice-président.

Pour les trois vice-présidents, ont été élus :

- Madame Françoise MARCHAND (représentant le parc naturel régional Normandie-Maine) pour la partie amont,
- Monsieur Claude GOURVIL (conseiller général de la Mayenne) pour la partie centre,
- Monsieur Alain BAGOUET (SIAEP du Segréen) pour la partie aval.

3. Les réunions de la CLE

En 2008, la CLE s'est réunie deux fois :

- le 31 janvier,
- le 4 juillet.

Le bureau de la CLE s'est réuni quatre fois :

- le 24 janvier,
- le 4 juillet,
- le 12 septembre,
- le 5 décembre.

La synthèse des sujets à l'ordre du jour et des points de décision de chacune des réunions est donnée en annexe 1.

4. Le contrat régional de bassin versant (CRBV)

La Région des Pays-de-la-Loire a mis en place les contrats régionaux de bassin versant pour ses financements dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire d'un SAGE approuvé.

Ce contrat tripartite d'une durée de 3 ans a été signé le 13 février 2009 entre la Région des Pays-de-la-Loire, la CLE et le Conseil général de la Mayenne, structure « chef de file ». Il concerne la période 2008-2010.

Le contrat a été préparé tout au long de l'année 2008. Un premier appel à projet a été lancé en fin d'année 2007 sur la base d'un cahier des charges détaillé répondant aux enjeux du SAGE. Une deuxième relance des collectivités a eu lieu en juillet 2008.

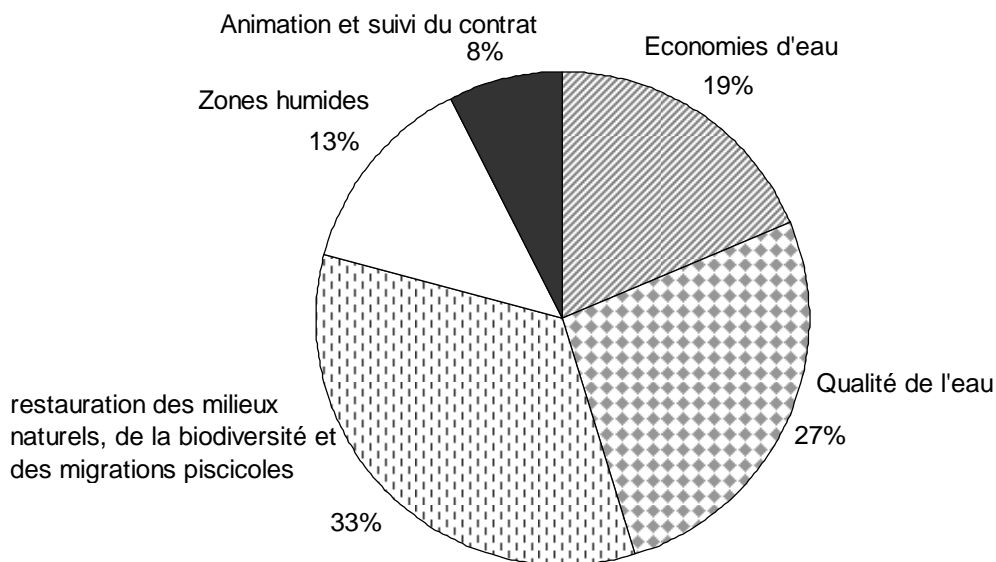
Il a été présenté à la région en octobre 2008.

68 opérations ont été inscrites au contrat pour un montant total de 4,3 millions d'Euros. Le financement régional s'élève à 1,3 millions d'Euros soit 31 % du montant des opérations.

Les actions inscrites répondent aux enjeux du SAGE :

- préservation des ressources pour l'alimentation en eau potable,
- amélioration de la qualité de l'eau,
- restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité,

Répartition des financements entre les enjeux :



5. Le guide de sensibilisation aux économies d'eau

Le SAGE demande dans sa préconisation 1.2, d'informer, sensibiliser et convaincre les consommateurs sur la nécessité de réaliser des économies d'eau.

Il prévoit la réalisation du plan d'action de communication au plus tard 1 an après l'approbation du SAGE.

L'élaboration de ce plan d'action a été confiée à DORIÈS et MEDIAVERBE, dans le cadre d'un marché public de prestations intellectuelles d'une durée de 4 mois.

Le guide a été élaboré entre février et mai 2008.

Un groupe de travail constitué des différents partenaires intéressés a suivi et orienté ce guide.

Il a été présenté au bureau de la CLE en septembre 2008.

Une consultation a été lancée en fin d'année 2008 pour la réalisation des supports de communication pour le démarrage d'une campagne de sensibilisation en mars 2009. Cependant, aucune proposition n'a été transmise. La consultation est relancée début 2009 pour un démarrage de la campagne avant l'été 2009.

6. Le guide d'identification des zones humides fonctionnelles

La préconisation 6.3 du SAGE demande aux communes ou à leurs groupements de vérifier et compléter les informations concernant les plans d'eau et les zones humides et d'intégrer les zones humides dans les documents d'urbanisme en vue de leur préservation.

Pour réaliser ces inventaires, le SAGE prévoit l'élaboration d'un guide dans les deux ans après l'approbation du SAGE.

Ce guide a été préparé tout au long de l'année 2008 pour une validation par la CLE en 2009.

Une étudiante a préparé ce guide dans le cadre de son stage de fin d'études (Master II en éco-ingénierie des zones humides et biodiversité) de début mars à fin août 2008. Afin de caler la méthodologie, l'inventaire des zones humides a été réalisé sur la commune d'AMBRIÈRES-LES-VALLÉES.

Un groupe de travail technique a été constitué pour suivre et orienter le travail, préparer le guide, sa diffusion et la communication auprès des acteurs locaux.

7. La consultation de la CLE

Une fois le SAGE approuvé, la CLE est consultée sur les dossiers soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau (article R124-10 du code de l'environnement) et les périmètres de protection des captages. La CLE a également été consultée par le préfet de la Mayenne sur les dossiers d'autorisation des installations classées pour la protection de l'environnement (possibilité de l'article R512-21 du code de l'environnement).

En 2008, 31 dossiers ont été transmis pour avis à la CLE. La liste de ces dossiers est donnée en annexe 2.

Il s'agit de :

- 6 dossiers au titre de la loi sur l'eau,
- 4 dossiers concernant la mise en place de périmètres de protection de captage,
- 21 dossiers d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) parmi lesquels :
 - 11 relatifs à une autorisation d'exploiter un élevage,
 - 9 relatifs à une autorisation ou régularisation administrative pour une industrie,
 - 1 relatif à une extension de carrière.

Les avis émis sur ces dossiers se répartissent ainsi :

- 15 avis favorables,
- 9 avis réservés,
- 3 avis défavorables,
- 4 dossiers sans avis (pas concernés par le SAGE).

Les documents et décisions relatives aux opérations soumises à déclaration sont communiqués au président de la CLE lorsque l'opération déclarée est située dans le périmètre d'un SAGE approuvé ou y produit des effets (article R214.37 du code de l'environnement).

95 dossiers ont été transmis à la CLE en 2008 (liste en annexe 3).

Les rubriques de la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités (article R214-1 du code de l'environnement) concernées sont :

- *1.1.1.0 : Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines.*

33 dossiers :

- 2 relatifs à la mise en place de piézomètres de suivi,
- 7 relatifs aux prélèvements pour l'alimentation en eau potable,
- 24 relatifs à des forages agricoles pour des besoins d'élevage.

- *2.1.1.0 : stations d'épuration des agglomérations ou dispositifs d'assainissement non collectif devant traiter une charge brute de pollution organique journalière comprise entre 12 et 600 kg de DBO₅ : **8 dossiers***

- *2.1.3.0 : épandage de boues issues du traitement des eaux usées, la quantité de boues épandues dans l'année représentant une quantité de matière sèche comprise entre 3 et 800 T/an ou l'azote total compris entre 0,15 et 40 T/an : **10 dossiers***

- 2.1.5.0 : rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous sol, la surface totale du projet augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet est comprise entre 1 et 20 ha : **20 dossiers**

- 3.1.2.0 : installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau sur une longueur inférieure à 100 m : **14 dossiers**

Il s'agit de travaux d'entretien de cours d'eau, de restauration de berges ou de busage de cours d'eau (7 dossiers concernés par un busage dont un faisant l'objet d'une opposition à déclaration).

- 3.1.4.0 : consolidation ou protection de berges sur une longueur comprise entre 20 et 200 mètres : **6 dossiers**

Les autres dossiers sont relatifs à :

- la mise en place d'un réseau de drainage (2 dossiers)
- la création de plans d'eau (2 dossiers)
- la vidange de plan d'eau (1 dossier),
- la création d'une pisciculture d'eau douce (1 dossier),
- la modification du règlement d'eau pour une usine hydroélectrique (1 dossier).

8. La communication

L'année 2008 a été marquée par la refonte du site Internet du SAGE.

L'organisation du site et les rubriques ont été revues pour adapter le site à la mise en œuvre du SAGE.

Un nouveau graphisme a également été proposé pour les différentes pages du site.

Enfin, l'interface de gestion du site a été actualisée pour faciliter les différentes interventions sur le site (mise à jour ou ajout de rubriques, actualités, mise en ligne de documents,...).

The screenshot shows the homepage of the SAGE website for the Mayenne basin. The header includes the logo 'Sage du bassin versant de la Mayenne' and the website URL 'www.sagemayenne.org'. A navigation menu lists various sections: 'La démarche', 'Les acteurs', 'Le bassin versant', 'Documentation', 'Economiser l'eau', 'Mise en oeuvre', 'Actualités', and 'Liens'. The main content area features a large title: 'Le SAGE du bassin versant de la rivière La Mayenne : une gestion partagée et raisonnée de la ressource en eau'. Below this, there is a sub-section titled 'Le SAGE Mayenne approuvé' which includes an aerial photograph of a river and text describing the approval of the SAGE plan on June 28, 2007. To the right, there is a 'NEWSLETTER' section with an email registration form and an 'ESPACE MEMBRE' section with a link to 'Connexion à l'espace membre'. The page also includes a sidebar with 'ACTUALITÉS' and 'Arrêté relatif...'.

9. Le bilan financier de l'année 2008

a) Les dépenses

Les dépenses de l'année s'élèvent à 136 578 €. Il s'agit principalement de dépenses de fonctionnement (112 036 € soit 82 % des dépenses).

Concernant les charges de personnel qui représentent la plus grande partie des dépenses de 2008 (93 446 € soit 68 % des dépenses), l'équipe d'animation du SAGE a compté pour l'année 2008 :

- une animatrice-coordinatrice à 80 % de son temps de travail sur le SAGE,
- une chargée de mission pour le suivi et l'évaluation du SAGE depuis mai 2008,
- une assistante administrative à mi-temps.

Dans les dépenses spécifiques, on retrouve l'étude pour la sensibilisation aux économies d'eau et la mise en place du site internet.

L'annexe 4 détaille les dépenses relatives au SAGE Mayenne pour l'année 2008.

b) Les financements

Les financements à rattacher aux dépenses de l'année 2008 proviennent des subventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, de la région des Pays-de-la-Loire et de la région Basse-Normandie. Les départements concernés (Mayenne, Orne, Maine-et-Loire et Manche) prennent en charge la part restante au prorata de la superficie concernée.

Les subventions s'élèvent à 109 262 € soit 80 % des dépenses. La répartition est donnée en annexe 4.

Annexe 1 : Réunion de la CLE et du bureau – année 2008

➤ Commission locale de l'eau

<i>Réunion du 31 janvier 2008</i>	
Ordre du jour	Points de décision
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre du SAGE, ▪ Révision des règles de fonctionnement de la CLE, ▪ Dossiers transmis pour avis à la CLE, ▪ Rapport annuel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif de signature du contrat régional en poursuivant le travail engagé suite à l'appel à projets et en déléguant la préparation au bureau de la CLE, ▪ Adoption des règles de fonctionnement de la CLE, ▪ Adoption du rapport annuel 2007.

<i>Réunion du 4 juillet 2008</i>	
Ordre du jour	Points de décision
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation de la commission locale de l'eau, ▪ Élection du président et des vice-présidents, ▪ Élection des membres du bureau, ▪ Présentation du SAGE et des projets en cours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du SAGE, du rôle et de l'organisation de la CLE ainsi que des travaux en cours aux nouveaux membres de la CLE, ▪ Élection du Président et des 4 vice-présidents, ▪ Élection des 24 membres du bureau de la CLE, ▪ Information sur les projets en cours : contrat régional de bassin versant, guide d'identification des zones humides, guide de sensibilisation aux économies d'eau.

➤ Bureau de la CLE

<i>Réunion du 24 janvier 2008</i>	
Ordre du jour	Points étudiés
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyses des réponses de l'appel à projets, ▪ Révision des règles de fonctionnement de la CLE, ▪ Dossiers transmis pour avis, ▪ Rapport annuel 2007. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des premiers projets à inscrire au contrat régional, ▪ Modification des règles internes de fonctionnement de la CLE, ▪ Analyse et avis sur 17 dossiers, ▪ Préparation du rapport annuel d'activités 2007, ▪ Présentation des travaux en cours.

<i>Réunion du 12 septembre 2008</i>	
Ordre du jour	Points étudiés
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finalisation de la proposition du contrat régional de bassin versant, ▪ Avis sur les dossiers transmis, ▪ Communication : plan de sensibilisation aux économies d'eau et plan de communication du SAGE. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des projets et finalisation du CRBV en vue de sa présentation à la région Pays-de-la-Loire en octobre, ▪ Présentation du plan de sensibilisation aux économies d'eau, ▪ Définition des orientations de communication du SAGE, ▪ Présentation du projet de guide d'inventaire des zones humides.

Réunion du 5 décembre 2008

Ordre du jour	Points étudiés
<ul style="list-style-type: none">▪ Avancement des études et travaux en cours,▪ Avis sur les dossiers transmis	<ul style="list-style-type: none">▪ Points sur les dossiers et études en cours<ul style="list-style-type: none">- contrat régional de bassin versant,- sensibilisation aux économies d'eau,- guide d'inventaire des zones humides,- étude sur les ressources et les besoins en eau de l'élevage- migrations piscicoles sur l'axe Mayenne.▪ Analyse et avis pour 6 dossiers▪ Présentation des actions en cours sur le bassin versant<ul style="list-style-type: none">- avancement de la révision du SDAGE Loire-Bretagne,- contrat restauration entretien de la Gourbe et la Vée,- 4^{ème} programme d'actions directive nitrates- arrêté préfectoral prescrivant les mesures de turbinage pour les usines hydroélectriques sur le Mayenne,- rééquipement d'une nouvelle centrale hydroélectrique sur la Mayenne à la Roche

Annexe 2 : Dossiers transmis pour avis

N° dossier	Réponse envoyée le	Nature du dossier	Objet	Actions du SAGE plus spécifiquement concernées par l'avis	Avis
08-02	24/01/2008	Autorisation loi sur l'eau	Création d'une zone d'activités à Pré-en-Pail	6.9	Demande de justification du projet par rapport aux solutions alternative - demande de mise en place d'un suivi écologique.
08-21	03/07/2008	Autorisation loi sur l'eau	Travaux de restauration et d'entretien sur le bassin versant du Vicoin	6.1	Avis favorable
08-24	14/11/2008	Autorisation loi sur l'eau	Enquête publique loi sur l'eau - zone à urbaniser au nord de CHÂTEAU-GONTIER/BAZOUGES		Répond aux préconisations du SAGE sur les points concernés - observations sur l'entretien des espaces verts et l'utilisation des pesticides et sur la préservation de la zone humide valorisée
08-25	14/11/2008	Autorisation loi sur l'eau	Enquête publique loi sur l'eau - zone d'activité de "La Gaufrrie" à LAVAL		Répond aux préconisations du SAGE sur les points concernés - observations sur l'entretien des espaces verts et l'utilisation des pesticides et sur la protection des zones humides
08-29	20/03/2008	Autorisation loi sur l'eau	Plan d'épandage des boues de la station de traitement des eaux usées du Landis à CALIGNY	5.9	
08-12	28/03/2008	Autorisation loi sur l'eau - assainissement	Extension de la station d'épuration de la LAVAL et mise en place du plan d'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.	5.2, 5.7, 5.9, 8.2	Répond aux préconisations du SAGE sur les points concernés : avis favorable
08-07	28/03/2008	ICPE - carrière	Renouvellement et extension de la carrière et ses installations de traitement et station de transit de déchets de démolition au lieu "les Pommerais" à ENTRAMMES		Favorable - Rappel des mesures pour limiter les pollutions du cours d'eau
08-05	28/03/2008	ICPE - élevage	Autorisation d'exploiter un élevage de 130 vaches laitières COUESMES-VAUCÉ	5.7, 1.1	Réservé - Déséquilibres localement +° pas d'infos sur les ressources en eau et la maîtrise des consommations
08-06	28/03/2008	ICPE - élevage	Autorisation d'exploiter un élevage porcin de 3 495 animaux à COURCITÉ	5.7	Favorable
08-08	28/03/2008	ICPE - élevage	Autorisation d'exploiter un élevage avicole de 72 000 animaux -Le Rome" à LASSAY-LES-CHÂTEAUX	5.7, 1.1	Avis défavorable : pas d'équilibre de la fertilisation phosphore et volume d'eau consommés très importants sans mesures de maîtrise des consommations.
08-15	26/06/2008	ICPE - élevage	Autorisation d'exploiter un élevage porcin de 3 322 animaux-équivalents à ARQUENAY	5.7	Avis réservé : pas d'équilibre de la fertilisation phosphore mais mesures compensatoires
08-17	26/06/2008	ICPE - élevage	Autorisation d'exploiter, après extension, un élevage porcin à Saint-Ouen des Vallons (3310 animaux-équivalents)	5.7, 1.1	Avis défavorable : pas d'équilibre de la fertilisation phosphore mais mesures compensatoires - observation volumes consommés et économie d'eau
08-18	26/06/2008	ICPE - élevage	Autorisation d'exploiter un élevage porcin de 1 765. animaux-équivalents) au lieu dit "la Louvrie" à LA BIGOTTIÈRE	5.7	Avis réservé : pas d'équilibre de la fertilisation phosphore mais mesures compensatoires
08-22	14/11/2008	ICPE - élevage	Autorisation d'exploiter, après extension, un élevage porcin au lieu-dit "La Lande Crespin" à BIERNE (1872 animaux-équivalents)	5.7	Avis favorable
08-26	05/12/2008	ICPE - élevage	Autorisation d'exploiter un élevage de 150 vaches laitières sur les sites de "l'Elée", "la Grange", "Vieux Cour", "la Bourdoiserie" au HAM (53), "la Chauvelière" à VILLEPAIL (53), et sur les sites de "Cotureau" et "la Blottière" à MONT-SAINT-JEAN (72)	5.7	Avis réservé : pas d'équilibre de la fertilisation phosphore mais mesures compensatoires

08-27	05/12/2008	ICPE - élevage	Autorisation restructuration avec extension d'un élevage porcin et régularisation d'un élevage bovin - GAEC du Grand Beauchêne à MONTENAY	5.7, 1.1	Avis défavorable : pas d'équilibre de la fertilisation phosphore mais mesures compensatoires - observation volumes consommés et économie d'eau
08-30	05/12/2008	ICPE - élevage	Autorisation d'exploiter un élevage de 55 truies, 410 porcs et 160 porcelets à MÉRAL soit au total 611 animaux-équivalents		<i>Pas d'avis - hors bassin Mayenne</i>
08-31	05/12/2008	ICPE - élevage	Autorisation d'extension d'un élevage porcin de 150 truies, 2 verrats, 15 cochettes, 330 porcelets, 300 porcs et 1000 porcs soit : 1837 animaux équivalents au lieu dit " l'Aubourgère" à COSMES et "la Marcheferrière" à ASTILLE.		<i>Pas d'avis - hors bassin Mayenne</i>
08-01	24/01/2008	ICPE - industrie	Exploitation d'une nouvelle unité de déshydratation de fourrages à Changé par la société CODEMA	1.1, 6.7	Demande de précisions sur l'économie d'eau et sur la préservation des zones humides
08-03	24/01/2008	ICPE - industrie	Actualisation de l'activité de conditionnement d'huiles végétales et augmentation de la capacité de fabrication de contenants en matière plastique - Société AOP, site de SAINT-FORT	1.1, 5.2	3 observations : l'économie d'eau, le respect des conventions de déversement, les mesures pour limiter la pollution de la Mayenne
08-09	28/03/2008	ICPE - industrie	Autorisation d'augmenter son volume des bains de l'installation de traitement électrolytique de surfaces – société Galvanoplastie à BONCHAMP-LES-LAVAL		Répond aux préconisations du SAGE sur les points concernés : avis favorable
08-10	28/03/2008	ICPE - industrie	Régularisation des activités de l'usine Inergy Automotiv Systems spécialisée dans la conception, la fabrication puis la commercialisation de réservoirs de carburants en plastique - LAVAL		Répond aux préconisations du SAGE sur les points concernés : avis favorable
08-13	30/06/2008	ICPE - industrie	Régularisation et poursuite des activités de l'installation spécialisée dans la conception, la production et la commercialisation de pompes et systèmes de pompage de la société SALMSON à LAVAL		Répond aux préconisations du SAGE sur les points concernés : avis favorable
08-14	26/06/2008	ICPE - industrie	Autorisation de poursuivre l'exploitation d'unité de production de supports numériques de la société MPO à VILLAINES LA JUHEL		<i>Pas d'avis - hors bassin Mayenne</i>
08-16	26/06/2008	ICPE - industrie	Régularisation administrative de la station service Carrefour à LAVAL		Répond aux préconisations du SAGE sur les points concernés : avis favorable
08-20	26/06/2008	ICPE - industrie	Régularisation administrative de la de ses activités d'abattage de découpe de volailles et de fabrication de produits élaborés à base de viande de volailles et de l'actualisation et l'extension de son plan d'épandage "zone d'activité du Tertre à CHAILLAND		Avis réservé : demande de s'assurer de la bonne réalisation des aménagements de la station d'épuration
08-23	14/11/2008	ICPE - industrie	Autorisation d'implantation d'un centre de collecte, de tri, de conditionnements de métaux, de déchets banals et de dépollution VHU, ZA de Beausoleil à LOUVERNE		Répond aux préconisations du SAGE sur les points concernés - demande inscription dans le plan de contrôle des services de l'Etat
08-04	24/01/2008	PPC	Périmètre de protection du captage d'eau de "l'Épine" à JUVIGNÉ	2.2	<i>Pas d'avis - hors bassin Mayenne</i>
08-11	28/03/2008	PPC	Périmètre de protection de la prise d'eau de DAON (rivière la Mayenne)	2.2	Avis favorable une observation sur la filière boues et le rejet des eaux des process
08-28	02/03/2009	PPC	Périmètres de protection du captage d'eau superficielle de la Mayenne à CHANGÉ	2.2	Avis favorable
08-19	26/06/2009	PPC	Périmètre de protection de la prise d'eau dans la Mayenne à la Roche à LOIGNÉ	2.2	Avis favorable

Annexe 3 : dossiers transmis pour information

N° Dossier	Date dossier	Nature du dossier	Objet	Actions du SAGE en lien avec le dossier	Observations ou suites données
I-08-08	10/03/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Mise en place de piézomètres dans le cadre du projet de la ligne à grande vitesse Bretagne Pays-de-la-Loire		
I-08-46	01/08/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Création de 3 piézomètres sur la commune d'Argentré dans le cadre du projet du parc logistique multimodal		
I-08-10	17/03/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Sondage de reconnaissance au lieu-dit "les Crosnières" sur la commune de Saint-Germain-Le-guillaume pour le compte du SIAEP de l'Anxure et la Perche	2.1	
I-08-18	03/04/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "le Buron" sur la commune de Montsurs pour le compte du SIAEP de Montsurs-Brée	2.1	
I-08-35	12/06/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage de reconnaissance au lieu-dit "l'Ermitage" à GER pour le SIAEP de Barenton	2.1	
I-08-54	02/09/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Création de 3 piézomètres dans le cadre de la définition du périmètre de protection du captage de Villiers sur la commune de Ste Gemmes Le Robert	2.1	
I-08-92	18/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage d'essai au lieu dit "la Noé Verte" à BEAUCHÊNE	2.1	Pour recherche eau potable (syndicat départemental de l'eau)
I-08-93	18/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation de 3 forages d'essai à CEAUCE	2.1	Pour recherche eau potable (syndicat départemental de l'eau)
I-08-94	18/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage d'essai au lieu dit "la Petite Varenne" à SAIRES-LA-VERRENERIE	2.1	Pour recherche eau potable (syndicat départemental de l'eau)
I-08-11	17/03/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "la herveillère" sur la commune de Saint-Gemmes-le-robot	2.3	Prélèvement maximal de 2200 m3/an pour un élevage de vaches laitières
I-08-12	17/03/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "Ile Grand Monceau" sur la commune de Saint-Gemmes-le-robot	2.3	Prélèvement maximal de 2500 m3/an pour un élevage de vaches laitières
I-08-13	17/03/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "la Foucaudière" sur la commune de Belgeaud	2.3	Prélèvement maximal de 2000 m3/an pour un élevage de vaches laitières et vaches allaitantes
I-08-14	17/03/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "la Vannerie" sur la commune de La Bazouge des Alleux	2.3	Prélèvement maximal de 3650 m3/an pour un élevage de vaches laitières et vaches allaitantes
I-08-15	17/03/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "les Hautes Frogeries" sur la commune du Ribay	2.3	Prélèvement maximal de 2920 m3/an pour un élevage de vaches laitières
I-08-16	17/03/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "la Chopinière" sur la commune de Saint-Gemmes-le-robot	2.3	Prélèvement maximal de 2600 m3/an pour un élevage de vaches laitières, de vaches allaitantes et de poulaillers
I-08-20	17/04/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "la Guyardais" sur la commune de Chailland	2.3	Prélèvement maximal de 1400 m3/an pour un élevage de vaches laitières et vaches allaitantes
I-08-25	13/05/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "la Chopinière" sur la commune de Saint-Gemmes-le-robot	2.3	Prélèvement maximal de 4 000 m3/an pour un élevage de vaches laitières et de génisses
I-08-31	09/06/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	réalisation d'un forage au lieu-dit "Launay des Bourdaines" à LE HORPS	2.3	Prélèvement maximal de 5 000 m3/an pour un élevage de vaches laitières et de taurillons
I-08-32	09/06/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "La Fauvelièrre" à SAINT-GEORGES-BUTTAVENT	2.3	Prélèvement maximal de 3 000 m3/an pour un élevage de vaches laitières et de taurillons
I-08-38	11/07/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "Les Massonnais" à MONTENAY	2.3	Prélèvement maximal de 8 000 m3/an pour un élevage de vaches laitières
I-08-53	02/09/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "La Piochèrre" à CHALONS-DU-MAINE	2.3	Prélèvement maximal de 2 800 m3/an pour un élevage de vaches laitières
I-08-71	10/09/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu dit "le Rocher au Gouet" à MAGNY-LE-DESERT	2.3	Prélèvement inférieur à 1 000 m3/an
I-08-66	02/10/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu dit "L'Aucherie" à OISSEAU	2.3	Prélèvement maximal de 3 500 m3/an pour un élevage de vaches laitières, de porcs et de taurillons
I-08-69	02/10/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu dit "le Perray" sur la commune de MONTENAY	2.3	Prélèvement maximal de 6 000 m3/an pour un élevage de vaches laitières
I-08-70	02/10/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu dit "le Plessis" à CHÂLONS-DU-MAINE	2.3	Prélèvement maximal de 6 500 m3/an pour un élevage de vaches allaitantes
I-08-67	03/10/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu dit "la Haie" à QUELAINES-SAINT-GAULT	2.3	Prélèvement maximal de 4 000 m3/an pour un élevage de vaches laitières

I-08-68	09/10/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage à BELGEARD au lieu dit "la Goderie"	2.3	Prélèvement maximal de 6 500 m3/an pour un élevage de vaches laitières
I-08-72	27/10/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu dit "le Ferré" à MARTIGNE-SUR-MAYENNE	2.3	Prélèvement maximal de 6 0500 m3/an pour un élevage de vaches laitières et de vaches allaitantes
I-08-78	13/11/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "La Métairie" à ST-HILAIRE-DU-MAINE	2.3	Prélèvement maximal de 7 000 m3/an pour un élevage de vaches laitières, de bovins et de porcs
I-08-95	15/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "Ile Mont d'Here" à LA SAUVAGERE	2.3	Prélèvement maximal de 2 000 m3/an
I-08-86	18/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'une forage au lieu-dit "les Yvets" à AMBRIÈRES-LES-VALLEES	2.3	Prélèvement maximal de 6 000 m3/an pour un élevage de vaches laitières
I-08-87	18/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu dit "la Chevalerie" à AMBRIÈRES-LES-VALLEES	2.3	Prélèvement maximal de 3 000 m3/an pour un élevage de vaches laitières et bovins
I-08-88	18/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 1.1.1.0	Réalisation d'un forage au lieu-dit "la Gantonuais" au GENEST-SAINT-ISLE	2.3	Prélèvement maximal de 3 500 m3/an pour un élevage de vaches laitières
I-08-06	07/03/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.1.0	Station d'épuration de Chémazé (1300 eq-hab) -	5.2	Filière de traitement boues activées avec déphosphatation physico-chimique
I-08-09	17/03/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.1.0	Station d'épuration de Brécé (450 eq-hab) -	5.2	Filière de traitement : filtre planté de roseaux
I-08-34	19/06/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.1.0	Construction d'une station d'épuration à Chatillon-sur-Colmont (600 eq.hab)	5.2	
I-08-47	01/08/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.1.0	Construction d'une station d'épuration à Colombiers du Plessis (350 eq.hab)	5.2	filière de traitement : filtre planté de roseaux ou disque biologique
I-08-48	01/08/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.1.0	Construction d'une station d'épuration à Saint-Hilaire-du-Maine (650 eq.hab)	5.2	filière de traitement : filtre planté de roseaux
I-08-49	01/08/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.1.0	Construction d'une station d'épuration à Maisoncelle-du-Maine (350 eq.hab)	5.2	filière de traitement : lagunage naturel
I-08-91	19/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.1.0	Construction d'une station d'épuration à Saint-Fraimbault-de-Prières (800 eq-hab) -	5.2	Filière de traitement : filtres plantés de roseaux et lagunage
I-08-90	19/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.1.0 et 2.1.2.0	Création d'une station d'épuration à VAIGES	5.2	Hors bassin versant 1 250 équivalents-habitants
I-08-07	10/03/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.3.0	Plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Soulgé-sur-Ouette	5.9	
I-08-45	01/08/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.3.0	Epandage des boues de la lagune de Belgeard	5.9	
I-08-50	01/08/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.3.0	Epandage des boues de la lagune de Longuefuye	5.9	
I-08-57	10/09/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.3.0	Plan d'épandage des boues de la station d'épuration de QUELAINES-SAINT-GAULT	5.9	
I-08-60	24/09/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.3.0	Plan d'épandage des boues de la station d'épuration communale de Bierné	5.9	
I-08-61	24/09/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.3.0	Plan d'épandage des boues de la station d'épuration communale de Gennes-sur-Glaize	5.9	
I-08-75	04/11/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.3.0	Plan d'épandage des boues de la station d'épuration communale de Saint-Germain-Le-Guillaume	5.9	
I-08-77	07/11/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.3.0	Plan d'épandage des boues de la station d'épuration communale de Saint-Georges-Le-Fléchard	5.9	
I-08-82	04/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.3.0	Plan d'épandage des boues de la station d'épuration communale de Montenay	5.9	
I-08-83	08/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.3.0	Plan d'épandage des boues de la station d'épuration communale de Martigné-sur-Mayenne	5.9	
I-08-02	11/02/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Rejet des eaux pluviales en provenance du lotissement de la source à DOMFRONT		
I-08-03	18/02/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Aménagement du lotissement "Cour de Langebot" à GENNES-SUR-GLAIZE - gestion des eaux pluviales (11,3 ha)		! Capacité de la STEP atteinte - extension ou nouvel équipement à prévoir

I-08-04	18/02/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Rejet des eaux pluviales en provenance du lotissement "le bois" à l'HUISSERIE (14,45 ha)		
I-08-05	18/02/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Rejet des eaux pluviales en provenance de la ZA "Le Tertre" à l'HUISSERIE (6,7 ha)		
I-08-17	21/03/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Gestion des eaux pluviales du lotissement "Résidence des Floralys" à Chalons-du-Maine (5,4 ha)		
I-08-21	05/05/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Gestion des eaux pluviales du lotissement "Le Perron" à Neau (8,2 ha)		
I-08-22	05/05/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Gestion des eaux pluviales de l'aménagement d'une zone d'activités à MONTFLOURS (1,4 ha)		
I-08-23	05/05/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Gestion des eaux pluviales de l'aménagement du parc d'aventure virtuelle sur la commune de Laval (3,5 ha)		
I-08-24	13/05/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Assainissement des eaux pluviales du lotissement "La Promenade" à Houssay (3,2 ha)		
I-08-30	03/06/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Travaux d'assainissement des eaux pluviales de la zone d'activités des Grands Prés à SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX (2,1 ha)		
I-08-33	16/06/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	aménagement d'une zone d'activités "Maubuard III" à ÉVRON (12,6 ha)		
I-08-36	30/06/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Rejet d'eau pluviales de l'entreprise GUIBOUT Matériaux à MAGNY-LE-DESERT (2,8 ha)		
I-08-37	15/07/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales d'un lotissement à SOEURDRES (1,22 ha)		
I-08-41	22/07/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Gestion des eaux pluviales du lotissement du "domaine de la Valaisière" à ÉVRON		
I-08-51	04/08/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Gestion des eaux pluviales du lotissement "Les Camélias" à Colombiers du Plessis		
I-08-74	04/11/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Gestion des eaux pluviales de l'aéroport Laval-Entrammes sur la commune de Laval		Surface = 9,8 ha
I-08-76	13/11/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Gestion des eaux pluviales du lotissement "Les Portes du Vicoin" à SAINT-BERTHEVIN		Surface = 2,73 ha
I-08-84	18/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0	Gestion des eaux pluviales du lotissement communal "Claire Fontaine" à Loupfougères		
I-08-28	16/05/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0, 3.1.2.0 et 3.1.3.0	Gestion des eaux pluviales de la zone de la Beucherie sur les communes de Changé et Laval (17,4 ha)	6.9	Egalement modification du profil du cours d'eau et ouvrage ayant un impact sur la luminosité
I-08-73	29/10/2008	IOTA soumis à déclaration N° 2.1.5.0, 3.1.3.0 et 3.2.2.0	Rejet des eaux pluviales du magasin Bricomarché à la Ferté-Macé		Rejet des eaux pluviales, après décantation en bassin et noue, dans le ruisseau de Fimbrune. Création d'une passerelle sur le ruisseau (longueur 12m, largeur 10 m et hauteur 2,20 m)
I-08-81	13/11/0/08	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0	Opposition à déclaration concernant des travaux de busage du ruisseau des Bellobières sur la commune de SAINT-MARS-SUR-COLMONT		Opposition à déclaration
I-08-80	13/11/0/08	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0	Travaux de curage de l'excédent de sédiments accumulés au pied de la station d'hydrométrie de la rivière "La Colmont" sur la commune de LESBOIS - DIREN		
I-08-39	15/07/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0	Travaux de nettoyage et de restauration du lit du ruisseau de la Buissonnière sur la commune du Bourgneuf-la-Forêt par le syndicat de bassin du Vicoin	6.1 et 6.9	Enlèvement des embâcles dans la zone amont et rétablissement du lit du ruisseau dans la zone aval par re-méandrage et maintien de la zone humide en queue d'étang
I-08-63	09/10/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0	Réalisation de travaux et d'entretien et de busage d'un cours d'eau sur 70 m à CIGNÉ-AMBRIÈRES-LES-VALLEES	6.2	
I-08-65	09/10/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0	Travaux de busage d'un cours d'eau (diamètre 30 cm et longueur 5 m) à COUESMES-VAUCÉ	6.2	
I-08-59	16/09/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0	Travaux d'entretien, de restauration de berge et de réalisation d'un passage busé au lieu dit "La Haie" sur la commune de MONTSURS - bassin de la Jouanne	6.2 et 6.9	Nettoyage du ruisseau par enlèvement des dépôts et déchets végétaux, restauration ponctuelle de la berge en rive gauche et mise en place d'une bure de diamètre 1000 sur une longueur de 4 m

I-08-44	01/08/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0	Travaux de restauration de la libre circulation piscicole sur le ruisseau de la Chopinière à Colombiers du Plessis		Enlèvement de 2 buses, remplacées par des passerelles, diversification des faciès d'écoulement, restauration des frayères de truites, plantations en bas de berge, suppression de 3 abreuvoirs remplacés par des pompes ou bacs
I-08-56	08/09/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0	Travaux de busage et de déplacement du ruisseau des Boissières au lieu-dit "La Grange" sur la commune de Vautorte		Busage sur une longueur de 8 m et déplacement sur une longueur de 9 m
I-08-64	09/10/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0	Travaux d'entretien du ruisseau des Boissières sur une profondeur de 20 cm, une largeur de 50 à 60 cm et une longueur de 50 m à VAUTORTE		
I-08-96	28/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0 et 3.1.3.0	Reconstruction du pont de la RD 18 sur le ruisseau de la Moricière à HEUSSE	6.2	
I-08-52	20/08/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0 et 3.1.3.0	Travaux de busage d'un cours d'eau affluent de la Varenne sur 40 m au lieu-dit La Roussière à Ambrières-les-Vallées	6.2 et 7.2	
I-08-29	03/06/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0 et 3.1.3.0	Réalisation de travaux de busage de cours d'eau au lieu-dit "Montaussant" au BIGNON-DU-MAINE sur 95 m		Pour élevage de poules pondeuses label - exigence d'une surface contiguë de 6 ha
I-08-26	15/05/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0 et 3.1.4.0	Travaux de protection des berges en rive droite du ruisseau du Bas-bourg sur la commune de la Brulatte (MO : syndicat de bassin du Vicoin)	6.9	Mise en place de pieux de châtaignier, création d'un pont en remplacement d'un busage, reprofilage de la digue du plan d'eau en pente plus douce.
I-08-43	01/08/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.2.0 et 3.1.4.0	Travaux de réfection du pont de la Croix sur la commune de Montigné-le-Brillant		
I-08-19	14/04/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.4.0	Consolidation ou protection des berges sur la rivière La Jouanne au lieu-dit "Le Pont des Etoyères" sur la commune de Saint-Cénéry	6.9	Protection de berges par enrochement sur 80 m
I-08-58	10/09/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.4.0	Travaux de restauration des berges au lieu-dit "le Pré du ruisseau" sur la commune du Bourgneuf la Forêt	6.9	
I-08-40	15/07/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.4.0	Travaux visant à renforcer la berge du bief en rive droite du Vicoin au lieu-dit "Les Prés" sur la commune de Montigné-le-Brillant	6.9	Désenvasement d'une partie du bief, renforcement de la berge, apport d'un remblai et végétalisation de la berge
I-08-27	15/05/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.1.4.0 et 3.1.5.0	Travaux de modification de la rampe d'accès au chemin de halage de la Mayenne sur la commune de Houssay	6.9	Réalisation d'un enrochement en assise sur le fond sur 1 m, remblais, mise en place d'une canalisation pour alimenter en eau la frayère, réalisation d'une assise de chaussée et mise en forme de la rampe
I-08-55	08/09/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.3.1.0	Drainage sur 6 000 m2 de zone humide au lieu-dit "Les Noës Jean" sur la commune de la Sauvagère	6.4	
I-08-85	18/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.3.2.0	Réalisation d'un réseau de drainage au lieu-dit "La Bressinière" à LA CHAPELLE-ANTHENAISE		Drainage de 6,5 ha
I-08-01	08/02/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.2.3.0 et 3.2.4.0	Création de plans d'eau sur la commune de Moulay au lieu-dit "Les Maillardières"	6.7	1680 m2 - Création hors zones humides, hors cours d'eau -
I-08-89	22/12/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.2.3.0, 3.2.4.0 et 3.2.7.0	Création de 2 plans d'eau sur la commune de HOUSSEAU-BRETIGNOLLES	6.7	Plans d'eau de 1,49 ha et 0,239 ha - Hors zone humide, aucun lien avec le réseau hydrographique
I-08-79	13/11/0/08	IOTA soumis à déclaration N° 3.2.4.0	Vidange du plan d'eau du Tertre sur la commune de SAINT-GERMAIN-LE-GUILLAUME	6.6	Surface de 0,95 ha - rejet dans le Corbon (1ère cat. Piscicole)
I-08-62	03/10/2008	IOTA soumis à déclaration N° 3.2.7.0	Création d'une pisciculture d'eau douce à SAINT-HILAIRE-DU-MAINE		Pour valorisation touristique
I-08-42	28/07/2008	Modification de règlement d'eau	modification du règlement d'eau de la société FMO utilisant la force motrice de l'eau au barrage en rive droite de la rivière la Mayenne - commune de Mayenne	7.2	augmentation de la hauteur de chute par des réhausses mobiles et ainsi de la puissance de l'ouvrage

ICPE : installations classées pour la protection de l'environnement - PPC : périmètre de protection de captage - IOTA : installations, ouvrages, travaux et activités.

Annexe 4 : Bilan des dépenses

Opérations/ études spécifiques

• Site internet (mise à jour et hébergement)	4 559 €
• Étude pour la sensibilisation aux économies d'eau	19 983 €
Total 2008	24 542 €

Fonctionnement

Charges à caractère général

• Charges à caractère général (communication, systèmes d'information, fournitures, gestion immobilière) estimées à 9 280 € par poste	17 864 €
• Autres charges (organisation réunions, frais de déplacements)	726 €
Total 2008	18 590 €

Charges de personnel

• Rémunération coordinatrice (à 80 %)	50 606 €
• Poste chargée de mission suivi-évaluation (7,5 mois en 2008)	27 305 €
• Rémunération secrétariat ½ temps	13 186 €
• Indemnités stagiaires	2 349 €
Total 2008	93 446 €

TOTAL DÉPENSES 2008	136 578 €
----------------------------	------------------

Annexe 5 : Contributions financières aux dépenses du SAGE

<i>Agence de l'eau Loire-Bretagne</i>	64 431 €
<i>Région Pays-de-la-Loire</i>	37 318 €
<i>Région Basse-Normandie</i>	7 514 €
Total	109 262 €

Répartitions des charges entre les départements	
Mayenne (maître d'ouvrage)	19 395 €
Orne	5 736 €
Maine-et-Loire	1 639 €
Manche	546 €
Total	27 316 €